

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### Désignation

**RENAUD Katrine** – Entrepreneur individuel - désigne un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au **150 chemin des Tières, 38330 Biviers**, SIRET : 850 212 556 00011, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 84 38 07 34 538 auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Auvergne - Rhône-Alpes.

**RENAUD Katrine** met en place et dispense des formations en entreprise, du coaching individuel et collectif et des bilans de compétences.

L'organisme de formation RENAUD Katrine est certifié Qualiopi au titre des catégorie(s) d'actions suivantes : L.6313-1 – 2° Centre de bilans de compétences

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation et de coaching effectuées par **RENAUD Katrine** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Dispositions particulières liées aux financements des actions de formation dans le cadre du CPF

En cas de financement partiel ou total de la Formation via le CPF, le bénéficiaire certifie avoir pris connaissance des CGU et conditions particulières titulaires. **Ces CGU et conditions particulières encadrent la relation entre particuliers et organismes de formation. Elles sont consultables sur Mon Compte Formation et prévalent sur les présentes CGV.**

### Devis, convention et certificat

Pour chaque formation, la société **RENAUD Katrine** s'engage à fournir un devis et/ou une convention professionnelle au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une feuille d'émargement sera signée tout au long de la formation. Un certificat de réalisation sera fourni au client en fin de formation.

### Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. Un acompte de 30% peut être demandé à la commande et le solde à régler dès réception de la facture à la fin de la prestation.

Toute somme non payée à l'échéance pourra donner lieu au paiement par le client de pénalités de retard égales au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er

juillet, majoré de 10 points. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En cas de retard de paiement lors d'une transaction entre professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement s'ajoutera automatiquement aux pénalités de retard. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandé

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un opérateur de compétences (OPCO) ou un FAF (fonds d'assurance formation), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. **RENAUD Katrine** n'acceptant pas la subrogation de paiement par l'OPCO ou le FAF, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client, qui demandera ensuite le remboursement auprès de son OPCO/FAF, selon l'accord de prise en charge obtenu.

### Conditions de report d'une séance de formation

Le report d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute demande de report doit faire l'objet d'une notification par mail à l'adresse [katrice@arkadeandco.fr](mailto:katrice@arkadeandco.fr). Dans le cas contraire la séance sera considérée comme exécutée et due.

### Dédommagement\*, réparation ou dédit en cas d'annulation de la formation

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation,

- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 30 % du coût total de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 40 % du coût total de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 1 semaine avant le début de la formation : 50 % du coût total de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 H avant le début de la formation : 50 % du coût total de la formation est dû.

\* Les sommes perçues au titre de dédommagement ne sont pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO ou le FAF.

*Celles-ci sont spécifiées sur la facture, ou font l'objet d'une facturation séparée et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation.  
Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.*

#### **Non-réalisation de prestation de formation**

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou en cas de force majeure, **RENAUD Katrine** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation de la part de l'organisme de formation, **RENAUD Katrine** remboursera au bénéficiaire de la formation les sommes indûment perçues de ce fait.

#### **Sous-traitance**

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

#### **Condition de participation formation présente**

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de la société **RENAUD Katrine** joint à l'avis d'admission.

Si la formation se déroule hors des locaux de **RENAUD Katrine**, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. L'organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

#### **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

#### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès et écrit de **RENAUD Katrine**. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

#### **Protection des données personnelles**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à **RENAUD Katrine** sont utiles pour le traitement de l'inscription et le suivi de la formation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de

rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur le site internet de **RENAUD Katrine**, le client reconnaît accepter recevoir des informations/ publications de la part de la société par mail ou téléphone. Il est libre de se désinscrire à tout instant en adressant un mail à [katrine@arkadeandco.fr](mailto:katrine@arkadeandco.fr).

**RENAUD Katrine** informe le client qu'il peut être effectué sur le site internet un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs.

#### **Communication et publicité :**

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant consent à ce qu'il puisse être filmé ou photographié durant les formations organisées par **RENAUD Katrine**. Il autorise **RENAUD Katrine** à faire usage des photographies prises dans le cadre des formations dans sa communication externe (post réseaux sociaux, articles sur le site internet). Ce, sauf disposition contraire, à la demande du client.

**RENAUD Katrine** se réserve le droit de communiquer sur les prestations réalisées pour le compte de ses clients et de citer ces derniers dans la liste de ses références commerciales. Ce, sauf disposition contraire, à la demande du client.

#### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **RENAUD Katrine** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Grenoble.

#### **Médiation**

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost  
site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>  
email : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare les accepter sans réserve en passant la commande.